

A l'attention des familles et proches des résidents

A Châteaulin, le 11 mai 2020

Objet : Précisions relatives au déconfinement

Madame, Monsieur,

Lors de la conférence de presse du Premier ministre du 7 mai, le Ministre des Solidarités et de la Santé a indiqué qu'il n'y aura « **pas d'assouplissement supplémentaire dès le 11 mai** » dans les EHPAD et qu'il faut « *continuer à tout faire pour protéger les personnes âgées vulnérables* ».

Par conséquent, **la phase de déconfinement qui débute, ce jour, ne concerne pas les EHPAD.**

Cependant, les visites encadrées des proches et des familles, qui ont débuté le 28 avril, se poursuivent dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui.

Sur la base des lignes directrices relatives à l'organisation générale de l'offre de soins, nous poursuivons notre réflexion relative à la reprise d'activité en ayant toujours comme **priorité d'assurer la protection des résidents, des professionnels, et des visiteurs.**

J'ai rappelé aux professionnels qu'il fallait continuer à agir avec sérieux, vigilance et responsabilité dans le respect de la stratégie mise en place par l'établissement depuis le début de cette crise.

Le dépistage Covid positif de deux résidents d'un EHPAD situé à proximité du nôtre, doit nous maintenir en veille sur le risque de circulation du virus dans notre territoire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Directeur délégué
Mounir BELHAFIANE

